

## PROJET D'ÉCOLE - AMBITION 2024

### Préambule

Le code de l'Éducation prévoit que dans chaque école, un projet d'école est élaboré par le conseil des maîtres avec les représentants de la communauté éducative. Il est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école. Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le parcours de l'élève est au centre des ambitions du projet d'école 2020-2024. Les actions en faveur de la fluidité et de la sécurisation des parcours des élèves, le développement de l'ambition et de la persévérance scolaire constituent des priorités qui sont au cœur des quatre ambitions du nouveau projet académique, déclinés à l'échelle de l'école par le projet d'école.

## Constats et analyse

### 1 - Contexte de l'école, année 2019-2020

Rédiger de manière synthétique une description du contexte s'appuyant sur les indicateurs APAE (qualitatif et/ou quantitatif)

École hors REP avec un équilibre parfait fille/garçon. Toutes les classes sociales sont représentées à part égale. Pas de redoublement et un raccourcissement de cycle tous les 2 ans. Climat scolaire serein et sécurité pleinement assurée dans les locaux et aux abords de l'école (diagnostique sécurité favorable).

Éléments relatifs aux choix de répartition des élèves

Hétérogénéité d'un groupe classe.  
Capacité d'autonomie des élèves.  
Conflits éventuels intra ou inter familiaux.  
Étude socio-affective.  
Classe à faible effectif lorsqu'il y a des élèves en inclusion.  
Classe de CP à faible effectif.

### 2 - Indicateurs liés aux élèves (autres que ceux fournis par APAE) et aux pratiques enseignantes

a) Taux de présence des élèves (à évoquer si pertinence)

Rien à signaler

b) Données fournies par les évaluations nationales REPERES et analyse qualitative

Résultats d'ensemble de qualité avec des taux de réussite élevés même dans les compétences les plus échouées sauf dans la compétence « associer un nombre à une position ».  
Les compétences déficitaires à l'entrée du CP ont été améliorées par la suite grâce au travail mené par les enseignants.  
La lecture de mots et de textes devient une difficulté pour ¼ des élèves à partir de la mi-CP.  
La compétence « représenter des nombres entiers » est échouée partiellement pour les 2/3 des CE1.

En cp :

- Reconnaissance des lettres et compréhension des mots lus par l'enseignant, compétences les plus échouées. Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent/comprendre des phrases lues par l'enseignant sont des compétences maîtrisées.

En reconnaissance des lettres, les erreurs viennent de confusions entre b et d, ou d'oublis. Pour les mots lus par l'enseignant, les erreurs sont liées à des approximations du vocabulaire ; ils ne font donc pas de discrimination auditive.

- Résoudre des problèmes et associer un nombre à une position sont déficitaires. Excellente maîtrise pour comparer des nombres et écrire ou lire des nombres entiers.

Certains items n'ont pas été réussis par manque d'attention lors des consignes ou par lenteur d'exécution. Pour autant, les compétences sont maîtrisées par les élèves. A noter des difficultés de repérage dans l'espace feuille. Bonne connaissance intuitive du nombre en tant que quantité alors que la valeur de position est déficitaire.

En CE1 :

- Lire à voix haute des mots ou un texte sont des compétences échouées ce qui n'est pas le cas des compétences visant la compréhension de mots/phrases/textes lus par l'enseignant ou seul.

Des suivis orthophoniques étaient déjà mis en place pour certains élèves Beaucoup d'enfants de cette classe étaient déjà en difficulté lors du test REVERSAL. Groupe classe avec manque d'attention et d'écoute. Peu de mémoire de travail.

Lecture orale peu efficiente car travail collectif peu écouté dans cette classe. A contrario, la compréhension réalisée seul est réussie.

- Les calculs posés et la résolution de problèmes sont des compétences échouées. Les compétences mieux maîtrisées sont : lire des nombres entiers et reproduire un assemblage.

Certains items n'ont pas été réussis par manque d'attention lors des consignes ou par lenteur d'exécution. La promotion 2019-2020 de CE1 pose d'énormes problèmes de concentration et d'acquis scolaires depuis la maternelle.

c) Autres éléments remarquables

Manque d'autonomie de plus en plus important.

d) Parcours éducatifs

Parcours éducatifs	nombre	pourcentage
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un PEAC	147	100
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours citoyen	147	100
Nombre (et %) d'élèves ayant finalisé un parcours santé	147	100

e) Prise en compte des besoins particuliers

- Aménagement de l'espace de la classe et de l'école
- Pratiques individuelles et collectives relatives à la prise en compte des besoins
- Emploi du temps mentionnant la prise en compte des besoins particuliers

Aménagement des récréations, de la restauration, de la journée de classe en fonction de l'âge des enfants et des enfants en situation de handicap.

Inclusion réussie de tous les élèves en situation de handicap sous réserve de la pleine collaboration des familles et de l'obtention d'une AESH lorsque son aide est requise.

### 3 - Personnels (données autres que celles fournies par APAE)

a) ELVE – Année N

Autonomie des enseignants dans le cadre de l'ELV	Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1
% de classes où l'enseignant titulaire de la classe assure l'ELV	100	0	100	100	100
% de classes où c'est un autre enseignant qui assure l'ELV		100			
	Total 100 %				
% de classes dont l'enseignant est autonome dans l'enseignement de l'ELV même s'il ne l'assure pas actuellement					

b) Brève analyse des indicateurs fournis par APAE au sujet des personnels (ancienneté)

Ancienneté de service et ancienneté dans l'école importantes. Expérience au service d'une excellente cohésion d'équipe et d'un fonctionnement optimale de l'école.

## **Stratégie : choix de priorités, d'indicateurs en rapport, prenant en compte les axes du projet académique**

### **AXE 1 : Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager : un enjeu pour la citoyenneté de demain**

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 1).

Objectif 1 : susciter l'engagement par la démocratie scolaire

Levier : valeurs du vivre ensemble/culture de l'éloquence

Action : projets favorisant l'école inclusive et le climat scolaire apaisé (conseil des élèves, lutte contre le harcèlement, classe verte, règles de vie, ateliers philos, permis Internet...). Utilisation des ressources numériques : exploitation de caméras et appareils photos pour développer les compétences langagières.

Objectif 2 : Eduquer aux arts et à la culture

Leviers : charte EAC, 100% EAC

Action : Mise en place d'un espace dédié aux arts / Rencontre d'artistes et visites d'espaces culturels.

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui

Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Priorité action 1 : Français pour développer le langage oral et améliorer les compétences de lecture (argumentation, prise de parole en public)

Priorité action 2 :

- Respecter autrui pour développer, à travers le regard de l'autre, l'estime de soi.
- Découvrir et apprécier des points de vue différents du sien.

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1, N+2)

Indicateurs action 1 (chaque année):

- Nombre d'élèves délégués et volontaires pour assumer des responsabilités, nombre de projets et/ou réalisations menés à terme grâce au conseil d'élèves.
- Réduction des micro-conflits grâce à l'expression orale des difficultés.
- Amélioration et adéquation de la prise de parole.

Indicateurs action 2 : nombre de volets culturels formalisés, nombre de classe et d'élèves bénéficiant d'un projet EAC.

Mise en place d'un système d'évaluation des actions engagées par rapport à la Charte EAC. Critères et outils à définir.

Action 2, étalée dans le temps comme suit :

- Année 1 : projet musique (mise en voix)
- Année 2 : projet corps (danse, mime,...)
- Année 3 : projet spectacle vivant / cinéma

-----

### **AXE 2: Permettre à chaque élève de construire son avenir : une stratégie de réussite**

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 2).

Action : Développer les pratiques de classe qui favorisent les apprentissages, le développement de l'estime de soi et l'autonomie

Leviers :

- Promouvoir les pédagogies actives et de projets, les pratiques innovantes et le numérique éducatif
- Pédagogie explicite.
- Anticiper avec l'élève les apprentissages et les activités.
- Permettre à l'élève d'être acteur de sa progression et de ses apprentissages.
- Poursuivre le travail d'équipe pour la création d'outils communs : progressions, évaluations, outils de différenciation

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui  
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

Mathématiques (Français) : développer la lecture et l'écriture à travers le numérique, la collaboration entre pairs, la coéducation.

Dans un même temps, cette action vise à optimiser les capacités des élèves en résolution de problèmes.

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Résultats aux évaluations nationales.

Évaluations standardisées annuelles et CE1 et CM2 de REPERDYS, test REVERSAL en GS, carnet de réussite en maternelle. Cela permet d'identifier les progrès et les éventuels freins aux apprentissages.

Taux de réalisation des devoirs.

Chaque année :

- Recours quotidien au vidéoprojecteur en élémentaire.
- Groupes de travail par compétence dans le domaine mathématique.
- Cahier de texte numérique.
- Taux de réussite en résolution de problèmes (Reper maths)

-----

### **AXE 3: Favoriser l'équité territoriale : une volonté de justice sociale**

Renseigner ci-dessous : actions et leviers (empruntés ou non au projet académique).

Vous pouvez utiliser le document d'appui (Axe 3).

Action 1 : Renforcer le dispositif « Devoirs faits » / en lien avec l'axe 2 : travail d'accompagnement des familles dans l'objectif de développer l'autonomie des élèves dans le travail qui est demandé.

Leviers :

- Échanges avec les familles, communication sur les projets de classe/d'école
- Classes découvertes
- Outils numériques communs à toute l'école.

Action 2 : S'ouvrir au monde et aux autres modes de vie ailleurs (dans et au-delà de nos frontières) /droits de l'enfant.

Leviers :

- Démarches humanitaires et solidaires.
- Échanges autour des livres, exposés, films, spectacles

Identifier la priorité nationale en lien avec l'action : Français (lire, écrire) – Mathématiques – Respecter autrui  
Pour chaque action préciser les besoins auxquels elle vise à répondre :

1. Respecter autrui : développer la capacité de l'élève à s'organiser, son autonomie, limiter le décrochage scolaire, aider la famille à accompagner l'enfant dans son acquisition de l'autonomie.
2. Respecter autrui (français) : développer l'ouverture au monde ainsi que le langage écrit et oral.

Identifier le ou les indicateurs et prévoir un échéancier (N, N+1,N+2)

Indicateurs 1 :

- Pourcentage d'élèves réalisant les devoirs attendus.
- Nombre d'élèves et de familles ayant recours au cahier de vie et de texte numérique.

Indicateurs 2 :

- Qualité et richesse des débats.
- Amélioration des résultats aux évaluations nationales relatives au vocabulaire.
- Pourcentage des enfants connaissant leurs droits.

-----